

Montréal, le 22 mai 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1
Dossier de la Régie : R-3770-2011**

Chères consœurs, chers confrères,

La Régie confirme, par la présente, que l'audience dans le dossier mentionné en titre se poursuivra, tel que convenu avec les parties ce jour, les **25 et 28 mai 2012, à compter de 9h30 dans la Salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal. Ces dates permettront de terminer la contre-preuve technique et économique du Distributeur.

Par ailleurs, tel qu'également décidé ce jour, la Régie attendra, d'ici demain, **23 mai 2012, 16h**, la requête détaillée de l'ACEF de Québec exposant ses objections au témoignage de Madame Monique Beausoleil de la direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Cette requête de l'ACEF de Québec devra être déposée dans le SDÉ et signifiée à Madame Beausoleil de même qu'au directeur national de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Docteur Alain Poirier
Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Madame Monique Beausoleil, M.Sc.